



Objectifs pédagogiques

...

- Piloter un drone dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité ;
- Réaliser des prestations par drone dans le cadre de son activité professionnelle ;
- Exploiter les données recueillies pour répondre aux demandes liées à son activité ;
- Intégrer l'usage du drone dans son activité professionnelle en conformité avec la réglementation aérienne.

Prérequis

- Avoir 16 ans ;
- Parler, lire et écrire le français ;
- Connaître les bases d'utilisation de l'outil informatique.

Public visé

Professionnels de tous secteurs qui souhaitent développer leur activité en proposant des prestations complémentaires faisant appel au pilotage des drones et, ainsi, à leur exploitation.

Modalités d'accès

Admission après entretien téléphonique préalable afin de permettre de valider l'adéquation de la formation avec le projet du stagiaire.

Accès aux personnes handicapées

Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Référente handicap : Sophie CANONNE

Email : sophie.canonne@axiale.fr

Modalités d'évaluation

En salle de formation, elles prennent la forme d'exercices de mise en situation professionnelle et des exercices de préparation de vol.

Sur la zone de vol, l'évaluation s'effectue par des exercices en conditions réelles.

Lieux de la formation

• **PYRENEES-ORIENTALES - 04.48.07.23.30**

35, rue Chateaubriand - 66270 LE SOLER

• **VENDEE - 02.52.74.00.40**

9, impasse des blés d'or - 85400 LUCON

• **NORD - 03.59.26.07.30**

CMA - Rue de l'université des métiers - 59540 CAUDRY

Inscription & informations

AXIALE - Centre de formation aux métiers du drone

Contact pédagogique : Alexis TEXIER

Tél permanence : 07.84.91.17.85

E-mail : formation@axiale.fr

N° SIRET : 828 584 268 00050

OF N° déclaration d'activité : 76660250266

Certificat QUALIOPi : CW202102-1053

PROGRAMME DETAILLE

PILOTER UN DRONE DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

COMPETENCES VISEES

- Mettre en place une veille dédiée aux UAS, en s'informant auprès de sources fiables sur les actualités et tendances en matière de drones (réglementaires, techniques, technologiques...), afin d'identifier les évolutions et tendances susceptibles d'impacter son activité et ses pratiques en matière d'exploitation et de pilotage de drones.
- Positionner le pilotage et l'exploitation de drones dans son environnement et son activité professionnels, en s'appuyant sur les données de son secteur d'activité et celles propres au marché des exploitants UAS, en tenant compte du cadre légal et réglementaire applicable, notamment en matière de RSE, de prise en compte des situations de handicap et des enjeux environnementaux/de transition écologique, afin de proposer des prestations adaptées aux besoins et aux objectifs identifiés (prises de vue, inspections...).
- Réaliser les démarches réglementaires et administratives liées à l'exploitation et au pilotage de drones, dans le respect des procédures applicables selon les catégories de drones et les prestations proposées (déclaration d'activité, demande d'autorisations spécifiques au survol de certaines zones, enregistrement des drones ...), afin de garantir la conformité de ses activités et des opérations qui y sont associées.
- Définir les procédures liées à l'utilisation, la sécurité et l'entretien des drones exploités, dans le respect du cadre juridique applicable, en les distinguant selon les scénarios de vols, les risques, les impacts et les responsabilités spécifiques associés aux activités et prestations proposées, afin de permettre aux différentes parties prenantes (opérateurs de sécurité, clients, partenaires, collaborateurs...) de s'y référer selon leurs besoins (sécurité, contrôle de conformité, dépôt d'une notification, préparation ou réalisation d'un vol...).
- Piloter les drones exploités, en contrôlant leurs commandes et modes de vol, selon les trajectoires mises en œuvre et dans le respect des procédures et de la réglementation applicables aux aéronefs télépilotés, afin de survoler les zones ciblées et répondre aux objectifs définis dans le cadre de la prestation (captation audiovisuelle, suivi technique, inspection, aide à la décision...).

... Module pratique : 35h en présentiel collectif sur 5 jours

JOUR 1 | 7 heures

EN SALLE

- Revue des attentes
- Présentation du cadre réglementaire
- Comprendre le fonctionnement d'un drone
- Identifier les usages professionnels du drone
- Connaissance de base des capteurs audiovisuels et techniques
- Paramétrage et réglage des capteurs

SUR LE TERRAIN

- Première prise en main des drones et de leurs fonctionnalités
- Prise en main de la radiocommande et de l'interface de vol
- Briefing, mise en œuvre des consignes de sécurité et check-list pré-vol
- Premiers vols.
- Check-list après vol et débriefing

PROGRAMME DETAILLE

PILOTER UN DRONE DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

JOUR 2 | 7 heures

EN SALLE

- Présentation des drones et de la réglementation de la catégorie ouverte
- Démarche réglementaire et administrative
- Planification et préparation des prestations en catégorie ouverte

SUR LE TERRAIN

- Briefing, mise en oeuvre des consignes de sécurité et check-list pré-vol
- Vol en situation opérationnelle
- Mise en oeuvre des procédures adaptées à des situations de vol dégradées
- Check-list après vol et débriefing

JOUR 3 | 7 heures

SUR LE TERRAIN

- Briefing, mise en oeuvre des consignes de sécurité et check-list pré-vol
- Vol en situation opérationnelle en condition normale
- Vol en situation opérationnelle en condition anormale

- Mise en oeuvre des procédures adaptées à des situations de vol dégradées
- Entretien du matériel
- Check-list après vol et débriefing

JOUR 4 | 7 heures

EN SALLE

- Présentation des drones et de la réglementation de la catégorie spécifique
- Démarche réglementaire et administrative (déclaration d'activité, demande d'autorisation spécifique au survol de certaines zones, enregistrement des drones...)
- Planification et préparation des prestations en catégorie spécifique

SUR LE TERRAIN

- Briefing, mise en oeuvre des consignes de sécurité
- Vol en condition de prestation avec programmation d'une mission technique de suivi de chantier (captation audiovisuelle, suivi technique, inspection, aide à la décision...)
- Mise en oeuvre des procédures adaptées à des situations de vol dégradées
- Check-list après vol et débriefing

JOUR 5 | 7 heures

EN SALLE

- Mettre en place sa veille réglementaire
- Analyse des besoins de son secteur professionnel
- Définir les procédures d'exploitation des drones dans ses activités professionnelles
- Etablir sa stratégie commerciale

EN SALLE ET/OU SUR LE TERRAIN

- Briefing, mise en oeuvre des consignes de sécurité et check-list pré-vol
- Vol en condition réelle d'une prestation professionnelle
- Check-list après vol et débriefing
- Analyse des livrables
- Validation finale

PROGRAMME DETAILLE

PILOTER UN DRONE DANS LE CADRE DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

... Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques

Principales méthodes pédagogiques :

- Exercices de mise en situation professionnelle
- Exercices de préparation de mission (analyse réglementaire, sécuritaire,...)
- Mise en situation réelle avec vols sur terrain (vol en condition réelle)
- Débriefing systématique après chaque vol

Supports pédagogiques :

- **Formation théorique** : diaporamas sur écran, module e-learning, guides réglementation.
- **Formation pratique** : fiches d'exercices de vol, check-lists prévol et post-vol (papier ou numérique), scénarios de mission professionnelle, livret de progression de l'apprenant.

Outils pédagogiques :

- **Plateformes/logiciels** : Plateformes e-learning, logiciels de planification et de programmation de vol, logiciels de traitement d'images (photos/vidéos) et de données.
- **Matériels** : Drones de formation, simulateur de vol, chargeurs de batterie nomade, équipements de sécurité (gilets, cônes, chevalets, anémomètre, talkie-walkie,...).

Durée, rythme, modalités de la formation

- **Durée de la formation** : 5 jours
- **Rythme et/ou organisation** : 7 heures par jour
- **Modalités** : En présentiel avec une partie théorique en salle de formation et une partie pratique en extérieur (zone de vol).

Moyens d'encadrement

- **Ratio** : 4 apprenants pour 1 formateur.
- **Profil des formateurs** : Pilotes de drone professionnel ayant obtenus le brevet d'aptitude de pilote à distance (BAPD) et le certificat d'aptitude théorique de pilote à distance pour les scénarios standards (CATS) avec une attestation de formation pratique. Ils doivent justifier d'une expérience professionnelle et/ou d'une attestation de formation dans le domaine d'expertise.

Moyens techniques

- **La formation théorique** se déroule dans une salle de formation équipée d'un ordinateur portable, d'une tablette tactile, d'un écran (TV ou rétroprojecteur) adaptée à la salle de formation et d'une connexion internet.
- **La formation pratique** se déroule sur un terrain adapté aux vols de drones, avec des drones adaptés à la formation, avec un chargeur de batteries nomade et des équipements de sécurité.